



EN ALTERNANCE : STAGES OU APPRENTISSAGE*
(*apprentissage sous conditions)

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS 1ère et Terminale

PUBLIC CONCERNÉ :

* Jeune sorti de seconde NJPF (Nature Jardin Paysage Forêt), de seconde générale, de seconde technologique ou autres secondes professionnelles avec dérogation

* Jeune ayant validé le CAPa Jardinier Paysagiste âge de moins de 30 ans.

PRÉREQUIS :

* Être reconnu(e) apte à l'exercice du métier (visite médicale effectuée par la MSA)

OBJECTIFS :

* Acquérir des compétences pour avoir la capacité de :

- ✓ Réaliser des travaux d'entretien paysager
- ✓ Réaliser des travaux d'aménagement paysager
- ✓ Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
- ✓ Réaliser des choix techniques d'un chantier paysager

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

* Dossier d'inscription remis à la suite d'un entretien avec le directeur ou un formateur et analyse du dossier scolaire de seconde, ou de CAP

TARIFS :

- * Coût de la formation : 877.50 €/an
- * Formation gratuite pour les apprentis
- * Possibilité d'internat 2184 €/an ou
- * Demi-pension 1228.50 €/an
- * Frais d'adhésion à l'association : 200 €
- * Possibilité de bourses selon avis d'imposition pour les scolaires

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- * Accompagnement mutualisé des apprenants en situation de handicap
- * Un référent interne dans l'établissement
- * Tous les locaux accessibles aux PMR (dont 2 chambres)

INDICATEURS 2023 :

* Taux de satisfaction des apprenants pour cette formation : 88% d'élèves très satisfaits ou satisfaits, avec une note moyenne de 3.4 sur 5

* 90% de réussite au BAC PRO (17 apprenants sur 19)

* Taux de rupture en cours de formation : 0%

* Taux d'insertion : 37%

* Taux de poursuite d'études : 63%



Formation par alternance
MFR de l'Ouest Lyonnais





MÉTHODES MOBILISÉES :

Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel, avec :

- * Un accompagnement individualisé
- * Travaux pratiques dans un parc de 2 hectares
- * Quelques chantiers pédagogiques
- * Visites de jardins remarquables
- * Atelier d'entretien des machines avec parc machines : tondeuses, débroussailleuses...
- * Salle de cours réservée à la classe et équipée d'un tableau numérique interactif

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- * Épreuves écrites et orales, études de cas, mises en pratique

MODALITÉS DE VALIDATION :

- * Contrôle en cours de formation (CCF)
Non découpé en blocs de compétences
- * Épreuves terminales l'année du BAC

DURÉE ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- * Formation sur 2 ans (1330 heures)
- * 38 semaines de 35 h de formation en MFR (Accès à la formation au plus tard le 1er Octobre) et 42 à 44 semaines en entreprise

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- * Poursuite d'études en BTS Aménagements Paysagers, CQP Ouvrier en Construction d'Ouvrages Paysagers, CS Arboriste-Elagueur, CS Construction Paysagère, CS Arrosage Intégré
- * Emploi de paysagiste dans des entreprises, ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...

CONTENU DE LA FORMATION :

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET SUIVI D'ALTERNANCE (17 h par semaine)

- * Travaux pratiques : Techniques d'aménagement, biologie écologie, entretien de machines/mécanique, reconnaissance de végétaux, entretien des espaces verts, chantiers école
- * Habilitation valant CACES catégorie A
- * Formation AIPR niveau opérateur
- * Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- * Chantier école au Portugal

ENSEIGNEMENT

GÉNÉRAL (18 h par semaine)

- * MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- * MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- * MG3 : Développer son identité culturelle
- * MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs des situations sociales

CONTACT : mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

